

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juillet 2016

**INSTALLATION DE STOCKAGE EN COUCHE GÉOLOGIQUE DES DÉCHETS
RADIOACTIFS - (N° 3894)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 3

présenté par
M. Bompard

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 7 par la phrase suivante :

« Ce plan directeur s'élabore en étroite collaboration avec les services des communes concernées. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'association des communes comme premier relai entre l'État et les citoyens est ici importante. Les élus sont souvent confrontés à d'importantes interrogations du public à ce sujet.